

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
SL/PP

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2009

DELIBERATION

OBJET : ZAC de Lomener - avenant au marché de travaux EUROVIA

Rapporteur : Patrick GARGAM

Lors de la séance du 6 Avril 2006, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de VRD de la ZAC de Lomener Bois d'Amour.

Dans le but d'anticiper une déviation de la ligne de bus 31, passant rue du Grazu, il est proposé de modifier la structure de voirie de la rue de Belle Ile afin de permettre la création d'une station pour le passage régulier des bus place Patrick Le Bihan.

Pour ces travaux supplémentaires, il est nécessaire de passer l'avenant suivant :

Marché EUROVIA : montant d' 1 336 705,90 € HT

Avenant n° 1 : travaux supplémentaires d'un montant de 54 940,00 € HT.

Le marché passe, par conséquent, à 1 391 645,90 € HT soit une plus value de 4,1%.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à la majorité de vingt sept voix pour, deux voix contre et trois abstentions,

- AUTORISE le maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant au marché de travaux de VRD ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjoint délégué,

Patrick GARGAM